

Diplôme d'espagnol comme langue étrangère - DELE C2

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **hotellerie**
 - **administration**
 - **tourisme**
 - **commerce**
 - **relations internationales**
 - **recherche**
 - **agriculture**
 - **industrie**

Elle concerne plus particulièrement des échanges (écrits et/ou oraux) dans un contexte hispanophone, et dans les domaines cités.

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : **136d**

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **22/02/2008**

Mots clés : **traduction**, **civilisation**, **langue**, **espagnol**

Identification

Identifiant : **2266**

Version du : **05/01/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [L'Instituto Cervantes organise cette épreuve en accord avec les directives du Cadre européen commun de référence \(CECRL\) et du conseil de l'Europe, ce qui rend ces certificats objectifs et fiables selon un consensus européen et international pour chaque étape de l'enseignement et l'évaluation des résultats :](#)
- [Membre agréé de SICELE \(Système international de certification de l'espagnol comme langue étrangère\)](#)
- [PCIC \(Plan Curriculaire de l'Instituto Cervantes\) qui développe et établi les niveaux de référence de l'espagnol selon les consignes du Cadre Européen Commun de Référence, et du Conseil de l'Europe.](#)
- [Le diplôme C2 est régulé en Espagne par Décret royal-loi 264/2008, du 22 de février 2008.](#)

Non formalisé :

- [L'Instituto Cervantes est membre agréé et fondateur de l'ALTE \(The Association of Language Testers in Europe\)](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Déterminer si le degré de compétences linguistiques générales en langue espagnole du candidat correspond au niveau C2 du CECRL.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- TOUTES

Descriptif général des compétences constituant la certification

Atteste une compétence linguistique pour **s'exprimer** dans n'importe quelle situation nécessitant de **comprendre** pratiquement tout ce qu'on entend ou on lit, sans tenir compte de l'extension des textes, de leur complexité ou degré d'abstraction, du degré de familiarité avec les thèmes traités, des variétés de la langue employée ou de la nécessité de faire appel à des inférences et autres opérations pour connaître leur contenu ; pour **s'exprimer** de manière spontanée avec grande aisance et une énorme précision sémantique et grammaticale, ce qui permet de **différencier** des nuances de sens même dans les environnements académiques et professionnels avec un degré élevé de spécialité et de complexité.

Public visé par la certification

Tous publics

Modalités générales

I. COURS PRÉSENTIEL

1. GÉNÉRAUX (600 heures de formation)

A) Collectifs: 600 heures.

B) Individuels; 600 heures.

2.- SUR MESURE POUR PRÉPARATION DU CERTIFICAT (600 heures de formation)

A) Collectifs: 600 heures

B) Individuels: 600 heures

II: COURS EN LIGNE (plateforme AVE GLOBAL) - 600 heures de formation

1. MODALITÉ SANS TUTEUR: 600 heures

2. MODALITÉ AVEC TUTEUR: 600 heures

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Élargir les opportunités professionnelles dans les contextes hispanophones.

Améliorer les compétences professionnelles et élargir les opportunités de mobilité au sein de l'entreprise.

Élargir les possibilités d'accès à l'information et de contact interpersonnel, en améliorant le profil professionnel et personnel de l'individu.

Élargir les possibilités d'obtention des postes lors de concours et dans le cadre de la mobilité européenne ou/et dans des organismes internationaux.

Pour l'entité utilisatrice

Favoriser le partage des compétences et des savoirs avec les entreprises hispanophones

Aider à l'implantation commerciale dans des pays hispanophones

Améliorer la communication avec filières installées dans des pays hispanophones.

Faciliter la présentation des projets et/ou d'offres, pour des concours publics et privés, ainsi que dans des appels d'offres et appels à candidatures

Faciliter la participation dans des congrès, colloques, salons internationaux, réunions, etc. organisés dans un environnement hispanophone

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun

Compétences évaluées

L'objectif de l'examen DELE C2 est de déterminer si le niveau global de compétence linguistique des candidats de langue espagnole correspond à celui du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour le degré C2. L'examen du DELE C2 évalue au moyen de différentes épreuves ainsi que d'une série d'activités, les connaissances et les compétences des différentes activités communicatives langagières: compréhension, expression et interaction, contextualisées dans les domaines personnel, public, éducatif et professionnel. Le répertoire des contenus linguistiques pouvant être inclus dans l'examen DELE C2 se trouve dans les Niveaux de Référence pour l'Espagnol (NRE), développé par l'Instituto Cervantes à partir des échelles de descripteurs fournies par le CECRL.

Epreuve n° 1: Utilisation de la langue, compréhension écrite et orale. Le test se compose de six activités sous forme d'items et d'une série de textes qui accompagnent l'exercice de compréhension.

Elle se compose de 6 tâches:

La tâche 1 évalue la capacité du candidat à apprécier de subtiles distinctions de style et de sens à la fois, de manière implicite ou explicite, dans un texte complexe, spécialisé ou littéraire, qu'il s'agisse du domaine public, universitaire ou professionnel.

La tâche 2 évalue la capacité du candidat à reconstruire la structure et identifier les liens entre les idées de textes plus longs où l'on décrit, expose, ou narre des expériences, des programmes ou des projets

Centre(s) de passage/certification

- C. certification: Instituto Cervantes, au nom du Ministère espagnol de l'Éducation, la Culture et le Sport. <http://dele.cervantes.es/es>, et: <http://www.mecd.gob.es/portada-mecd/>
- Information générale sur les centres de passage de l'examen: http://dele.cervantes.es/informacion/c-entros_examen_espanol.html?cod_pais=250
- http://burdeos.cervantes.es/fr/diplomes_-dele/centres_d_examen_dele.htm
- <http://lyon.cervantes.es>
- <http://paris.cervantes.es>
- http://toulouse.cervantes.es/fr/diplomes_-espanol/centres_examen_espanol.htm

portant sur les questions de la sphère publique, professionnelle ou universitaire

La tâche 3 évalue l'aptitude du candidat à rechercher des renseignements spécifiques et pertinents dans des textes courts portant sur des questions dans le domaine universitaire.

La tâche 4 évalue la capacité du candidat à comprendre les points essentiels et à extraire des données spécifiques d'un texte.

La tâche 5 évalue l'aptitude du candidat à reconnaître et à en déduire des intentions, des conséquences ou des conclusions dans des textes auditifs courts, impliquant différents intervenants, extrait de la radio ou de la télévision, différents intervenants s'exprimant de façon spontanée dans des débats, des enquêtes, des entrevues, etc.

La tâche 6 évalue la capacité du candidat à comprendre et à identifier des données spécifiques dans des débats ou entretiens concernant les domaines publics et professionnels.

Epreuve n°2: Compétences intégrées: compréhension orale, lecture, compréhension et interaction écrites. L'épreuve se compose de trois tâches: deux d'expression et une de retraitement.

La tâche 1 évalue la capacité du candidat à écrire un texte quel qu'en soit le domaine, professionnel, universitaire ou public à partir d'informations recueillies auprès de différentes sources orales et écrites, faites dans des registres neutres ou formels, de différents genres et différents de celles qu'on demande au candidat de produire, qui servent de base à la préparation du texte final écrit.

La tâche 2 évalue la capacité du candidat à réécrire un texte dans un genre ou sur un registre différent, apportant des changements et des corrections en fonction des besoins, sur le ton, la structure, la ponctuation, le vocabulaire, etc., dans tous les domaines : professionnel, public ou universitaire.

La tâche 3 évalue la capacité du candidat à rédiger un texte d'un genre spécifié à partir de brefs stimuli écrits, tels que des graphiques, des dessins, des caricatures, des phrases ...

Epreuve n°3: Compétences intégrées: compréhension écrite et d'expression et interaction orales: Le test se compose de trois tâches: une d'expression orale et deux d'interaction.

La tâche 1 évalue la capacité du candidat à comprendre et à retranscrire les informations de textes ou d'images qui expriment différents aspects, circonstances ou opinions sur un thème dans différents domaines, professionnel, public ou universitaire.

La tâche 2 évalue la capacité du candidat à présenter un oral et participer à une conversation avec un membre de jury en répondant aux arguments et demandes d'explications ou de détails par celui-ci.

La tâche 3 évalue la capacité du candidat à improviser une conversation informelle avec le jury en échangeant des idées personnelles à partir d'une sélection de gros titres de journaux abordant différents aspects d'un même sujet.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

C2 selon la nomenclature du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat avec la mention C2, du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Document en papier-monnaie signé par l'Instituto Cervantes au nom du Ministère espagnol de l'Education, la Culture et le Sport

Plus d'informations

Statistiques

NOMBRE DE CANDIDATS DELE EN FRANCE (PAR VILLE)

	2014	2015
BORDEAUX.....	173	172
BAYONNE.....	97	91
TOURS.....	19	20
ANGERS..	73	122
ROYAN.....	3	-
LIMOGES..	30	19
LA ROCHELLE.....	-	11
LYON.....	190	198
MONTPELLIER.....	24	11
SAINT-ÉTIENNE.....	22	15
GRENOBLE.....	6	11
AUBENAS.....	6	-
CLERMONT-FERRAND..	7	13
DIJON..	12	16
CALUIRE.....	32	-
FERNEY-VOLTAIRE.....	14	43
STRASBOURG.....	-	42
LILLE.....	171	242
PARÍS.....	756	831
NANCY.....	183	199
NANTES.....	31	22
LORIENT.....	12	7

Commission nationale de la certification professionnelle

BOURGES.....	20	13
REIMS.....	22	52
BELFORT.....	31	42
RENNES..	27	16
JOUY-EN-JOSAS..	55	43
MELUN..	47	35
BREST..	36	45
ROUEN..	36	152
TOTAL.....	2.133.....	2.497

Autres sources d'information

—